

5 février 2021
Français
Original : espagnol

**Groupe d'experts des Nations Unies
pour les noms géographiques
Session de 2021**

Session virtuelle, 3-7 mai 2021

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports : documents établis par les gouvernements
sur la situation dans leur pays et l'état d'avancement
des travaux de normalisation des noms géographiques**

Registre des noms géographiques continentaux et insulaires établi à des fins statistiques et géographiques

Résumé**

L'Institut national de statistique et de géographie, dans son rôle de coordination du Système national d'information statistique et géographique du Mexique, recouvrant notamment la production du groupe de données relatives aux noms géographiques, met à jour chaque trimestre les données du Registre des noms géographiques (<https://www.inegi.org.mx/app/geo2/cng/>), au moyen duquel sont enregistrés, consignés et diffusés les toponymes normalisés correspondant aux objets spatiaux figurant sur les cartes nationales. À l'heure actuelle, le Registre comprend un total de 1 842 788 noms géographiques normalisés conformément à la norme technique relative à l'enregistrement des noms géographiques continentaux et insulaires à des fins statistiques et géographiques et aux meilleures pratiques internationales.

La norme technique relative à la normalisation des noms géographiques des accidents géographiques sous-marins à des fins statistiques et géographiques (https://snieg.mx/DocumentacionPortal/Normatividad/vigente/nt_ng_frs_feg.pdf) a été publiée le 31 décembre 2019. Elle a été établie conformément aux recommandations du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques et à la publication B-6 de l'Organisation hydrographique internationale intitulée « Normalisation des noms des formes du relief sous-marin :

* GEGN.2/2021/1.

** Le rapport complet (GEGN.2/2021/83/CRP.83) a été établi par Enrique Muñoz Goncen (Président) et Mario Ángel Jahuey Amaro (Coprésident) de la Division de l'Amérique latine du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/2nd_session_2021/.



directives, formulaires de proposition, terminologie » et adaptée aux procédures d'enregistrement des noms géographiques du Système national d'information statistique et géographique du Mexique. Elle est désormais la norme de référence en matière d'enregistrement des noms géographiques.
